



# DCM ECOR<sup>®</sup> 1

NPK 9-5-3

## Composition

Engrais organique – Engrais composé organique NPK 9-5-3

- 9% AZOTE TOTAL (N) dont 9% azote organique
- 5% ANHYDRIDE PHOSPHORIQUE (P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>) soluble dans les acides minéraux
- 3% OXYDE DE POTASSIUM (K<sub>2</sub>O) soluble dans l'eau
- 65% MATIÈRES ORGANIQUES

Utilisable en agriculture biologique conformément aux exigences du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et de ses modifications.



## Caractéristiques

- engrais azoté 100% organique
- idéal comme fumure de base et comme fumure d'appoint pour les cultures de longue durée
- pour une croissance continue des plantes qui demandent plus d'azote que de potassium (N/K = 3/1):
  - fumure de base organique pour les terreaux, entre autres les terreaux de semis et bouturages
  - légumes feuilles: laitue, scarole...
  - fumure d'appoint pour les légumes fruits: tomates, concombre, poivron...
  - culture de rosiers
  - fumure de printemps pour les gazons
- **E.C.O.R.<sup>®</sup> (Efficient Controlled Organic Release) 75 - 100**: action longue et continue (75 à 100 jours), grâce à la grande diversité de matières premières organiques
- 100 % organique: les éléments nutritifs sont libérés progressivement par la vie microbienne + formation d'humus pour un meilleur enracinement et moins de lessivage, ce qui se traduit par une rentabilité plus élevée

## Forme

MINIGRAN<sup>®</sup> TECHNOLOGY = un micro-granulé avec des dimensions entre 800 et 2500 microns, dont au moins 80% entre 1000 et 2000 microns

- des micro-granulés de composition homogène
- meilleure répartition (jusqu'à 60% plus efficace) pour une couleur homogène et une croissance uniforme
- action plus rapide au début sans perte d'effet à long terme
- avec des sources de phosphore organique bien assimilable qui permettent un bon développement du système racinaire
- application faible en odeur et pauvre en poussières
- facile à appliquer au moyen de tous les systèmes de dosage et épandeurs professionnels

## Emballage

sacs de 25 kg – 33 sacs/palette euro (= 825 kg)





# DCM ECOR<sup>®</sup> 1

NPK 9-5-3

## Mode d'emploi

La dose exacte dépend des besoins de la culture, du moment de l'application, des réserves nutritives du sol et de l'intensité d'arrosage. Demandez nos conseils spécifiques, adaptés à vos plantes et votre système de culture.

### SUBSTRATS (TERREAUX )

- fumure de base ..... 3 - 6 kg/m<sup>3</sup>  
*terreaux semis et bouturages / terreaux presse-mottes* ..... 1 - 3 kg/m<sup>3</sup>  
*plantes aromatiques* ..... 3 - 5 kg/m<sup>3</sup>
- fumure d'appoint (sur le pot) ..... 2 - 4 kg/m<sup>3</sup>

### PÉPINIÈRES ET CULTURES ORNEMENTALES EN PLEINE TERRE

- fumure de base ..... 8 - 15 kg/100 m<sup>2</sup>
- fumure d'appoint ..... 6 - 12 kg/100 m<sup>2</sup>

LÉGUMES FEUILLES ET PLANTES AROMATIQUES ..... 5 - 15 kg/100 m<sup>2</sup>

LÉGUMES FRUITS ET FRUITS ..... 8 - 15 kg/100 m<sup>2</sup>

TERRAINS DE SPORT ET PARCOURS DE GOLF ..... 6 - 12 kg/100 m<sup>2</sup>

GAZONS ET PLANTES ORNEMENTALES ..... 6 - 15 kg/100 m<sup>2</sup>

Les produits DCM sont conformes aux valeurs nutritionnelles indiquées sur leur emballage et/ou la fiche technique et sont entièrement traçables. Les conseils sur les produits sont fournis à titre indicatif uniquement et n'entraînent aucun engagement ou accord. Le mode d'emploi est basé sur plusieurs années d'expérience pratique et de recherche. Chaque plante et chaque système de culture a ses propres besoins en engrais. Le moment de l'application, la réserve de nutriments dans le sol/substrat et les normes réglementaires en matière de fertilisation sont également importants pour déterminer la dose nécessaire. Il est conseillé (bonne pratique) de tester préalablement toute nouvelle application de produit à petite échelle. Les engrais peuvent provoquer une augmentation de l'EC et peuvent influencer le pH. Il est essentiel de tenir compte de tous ces facteurs lors de l'utilisation d'un produit fertilisant ou de la combinaison de différents engrais. Les substrats auxquels des engrais ont été ajoutés doivent être utilisés le plus rapidement possible après leur livraison. DCM décline toute responsabilité pour les dommages indirects résultant de l'utilisation de ses produits.

FICHE TECHNIQUE POUR LA BELGIQUE - BEFR-NSJ-260127